



## INSCRIPTION RESTAURATION / DEMI - PENSION (REPAS DU MIDI)

- |                          |                 |         |                                    |
|--------------------------|-----------------|---------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | APPRENTI / DIMA | 5 REPAS | AU TARIF DE 27,50 EUROS LA SEMAINE |
| <input type="checkbox"/> | LYCEEN MINEUR   | 5 REPAS | AU TARIF DE 32,50 EUROS LA SEMAINE |
| <input type="checkbox"/> | OU au choix     |         |                                    |
| <input type="checkbox"/> | LYCEEN MINEUR   | 4 REPAS | AU TARIF DE 26,00 EUROS LA SEMAINE |

Cocher la case correspondant à votre situation

## REGLEMENT INTERIEUR RESTAURATION

- ART 1** La restauration est un service de la Chambre des Métiers. Il est complémentaire à l'offre d'hébergement. La restauration ne dépend pas de la résidence qui gère simplement le suivi des paiements et des forfaits en offrant un interlocuteur unique pour faciliter la vie des jeunes. La restauration ou self est ouvert à tout jeune du Campus qui s'inscrit en statut demi-pensionnaire ou résident (Forfait). Le self se trouve sur le site du CFA de la Chambre des Métiers et permet aux jeunes de rester proches des cours et sur site. Le self propose tous les jours des repas au plateau (entrée, légume, poisson, fruits...). Le self propose également un snacking et des poches repas à emporter. Les jeunes ont le choix et peuvent tout à fait manger équilibré tous les jours.
- FORFAIT** L'inscription à la restauration se fait au forfait à la semaine pour les demi-pensionnaires. Au forfait complet pour les résidents. Seuls les forfaits donnent droit à l'aide du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Cette aide est directement déduite et seule la différence reste à votre charge. Ces forfaits ne sont pas négociables. Les commandes sont passées à l'avance, les repas préparés, le personnel en poste. **ATTENTION : L'inscription vous engage pour le forfait pour toute l'année de formation. L'année de restauration sera donc due en totalité.**
- ART 2** Le service de restauration fonctionne du lundi midi au vendredi midi. Pas de service les week-ends, jours fériés et hors périodes scolaires. Les jours fériés et vacances scolaires ont déjà été déduits des forfaits.
- ART 3** Le paiement se fait par prélèvement SEPA. Les factures sont lissées sur 10 mois et calculées selon le calendrier scolaire. Vous recevrez un échéancier en début d'année. Les factures payées seront envoyées uniquement par mail. La période de référence est comprise entre septembre et juin. Pour les lycéens, les périodes de stage en entreprise ne seront déduites qu'en fin de période de facturation.
- ART 4** Si un jeune choisit de ne pas prendre un ou des repas au self, aucun remboursement ne sera accepté. Seules peuvent être consenties et sur demande, des déductions en cas d'absence de plus de 3 jours pour motifs sérieux (maladie).
- ART 5** Chaque élève a la possibilité de changer de statut 1 seule fois par année scolaire. Tout changement de régime en cours d'année doit être signalé **par écrit** uniquement auprès du **bureau de la vie scolaire**. Aucune modification ne sera acceptée par téléphone, ni prise en compte. Le changement de statut ne peut pas être rétroactif, **il prendra effet à la fin de la semaine de la date de la demande.**
- ART 6** Les défauts et retards de paiement engageront des procédures et des frais financiers supplémentaires. Ces frais seront engagés par le GIP (lettre recommandée, frais d'huissier, relance...) et répercutés sur les sommes dues.

## ACCEPTATION REGLEMENT INTERIEUR RESTAURATION

Je soussigné(e) Mme / M \_\_\_\_\_

JEUNE MAJEUR

Responsable légal de \_\_\_\_\_

**M'engage pour l'inscription à la restauration pour toute l'année de formation.**

Atteste avoir lu, compris et accepté le Règlement Intérieur en totalité pour la restauration.

**En date du**

**SIGNATURE du jeune (Obligatoire)**

**SIGNATURE Responsable légal (obligatoire)**

## INSCRIPTION FORFAIT = HEBERGEMENT + RESTAURATION

- APPRENTI** (5 nuits dont celle du dimanche soir) **AU TARIF DE 123,50 EUROS / SEMAINE**
- DIMA** (4 nuits) **AU TARIF DE 84 EUROS / SEMAINE**
- LYCEENS MINEURS** (Le mois) **AU TARIF DE 439 EUROS / MOIS sur 10 MOIS**

Ce forfait est indissociable pour tous les apprentis alternants et tous les lycéens mineurs.

Les périodes de congés et jours fériés sont déjà déduits.

Cocher la case correspondant à votre situation

## INSCRIPTION RESIDENCE SEULE (Uniquement pour les majeurs. Ne concerne pas les apprentis)

- MAJEURS MENSUELS COLOCATION 2 PERSONNES STUDIO** **AU TARIF DE 212 EUROS LE MOIS**
- MAJEURS MENSUELS 1 PERSONNE SEULE STUDIO** **AU TARIF DE 370 EUROS LE MOIS**

Cocher la case correspondant à votre situation

PROFILS STATUTS	APPRENTIS FORFAIT 5 NUITS HEB + RESTO	LYCEENS FORFAIT AU MOIS HEB + RESTO	DIMA FORFAIT 4 NUITS HEB + RESTO	LYCEENS ETUDIANTS MAJEURS HEBERGEMENT	PUBLIC CAMPUS INSERTION PROFESSIONNELLE	TOUT PUBLIC HOTELIER	TOUT PUBLIC MAJEUR AU MOIS
TARIFS HEBERGEMENTS*	74,00 €	212,00 €	30,50 €	212,00 €	22,00 €	32,00 €	370,00 €
Type d'hébergement	Chambre partagée 2 lits	Chambre partagée 2 lits	Chambre partagée 2 lits	Colocation studio 2 lits	Studio 1 ou 2 lits au choix	Studio 1 ou 2 lits au choix	Studio 1 ou 2 lits au choix
RESTAURATION (9 repas + petits dej)	49,50 €	227,00 €	53,50 €				
CAUTION	96,00 €	212,00 €	30,50 €	212,00 €			370,00 €
TARIFS TTC*	123,5 euros / sem	439 euros / mois	84 euros / sem	212 euros / mois	22 euros / La nuitée	32 euros / La nuitée	370 euros / mois

\*Hébergement neuf et de qualité avec services inclus. Tous les logements font 21m2 et sont équipés de leur salle de bain et WC, armoires avec penderie, bureaux, lits, tables de nuit et chaises. Nous fournissons kit couette, oreillers, literie complète (Nettoyage en blanchisserie OSEA), un kit ménage (balaie, balayette, pelle, chiffon, vaporisateur, poubelles). Toutes les charges sont comprises. La wifi, le parking, la vidéo surveillance, le personnel présent, les animations, les jeux, l'accès à la salle vidéo, salle d'étude ... sont inclus. Micro-onde à disposition en salle commune. TV individuelle (6 euros) et Vélos (2 euros) à louer. Buanderie avec lave-linge et sèche-linge à CB ou pièces. Distributeurs de boissons et nourriture. Attention pas de linge de toilette. Pour tous les mensuels prestation de ménage tous les 15 jours et changement de la literie inclus. Tous les studios sont équipés de kitchenettes avec plaques, réfrigérateurs et poubelles.

## RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR HEBERGEMENT

(LE REGLEMENT COMPLET est à télécharger sur le site Internet, à lire attentivement et à nous rendre signé)

L'hébergement est assuré par la Résidence du Campus. C'est un habitat jeune agréé par la CAF et la Préfecture et co-géré par la CMAI et la CCI. C'est donc du logement au sens propre en s'y inscrivant le jeune loue une chambre ou un studio.

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE POUR S'INSCRIRE** (Pour tout jeune y compris ceux qui reviennent en 2018 A retourner avant 20 Août)

**Attention : L'inscription finale sera validée à date de réception du dossier complet. Si un seul élément manque votre place ne sera pas réservée.**

- 1 Contrat de location complété en DEUX exemplaires et co-signé par la famille et le jeune. Rendre les 2 exemplaires en entier.
- 2 Fournir la fiche d'inscription totalement remplie et signée : Inscription restauration, Forfait Hébergement, fiche SEPA, RIB.
- 3 Avoir lu, accepté et co-signé le Règlement Intérieur de la Résidence (Responsable et jeune), à rendre également.
- 4 Avoir réglé la caution (Chèque encaissé à l'ordre du GIP du Campus)
- 5 Avoir réglé le 1er mois de loyer. (Chèque à l'ordre du GIP du Campus pour le mois de septembre)
- 6 Avoir fourni une **attestation d'assurance locative** au nom du jeune (OBLIGATOIRE)

**FORFAIT** POUR TOUS Les APPRENTIS et LYCEENS MINEURS : L'inscription se fait en forfait.

Forfait 9 repas et 4 petits déjeuners avec l'hébergement pour les résidents. Ces forfaits ne sont pas négociables. Seuls les forfaits donnent droit à l'aide du Conseil Régionale Nouvelle Aquitaine. 26,50 pour les repas, 22 euros pour les nuitées. Cette aide est directement déduite et seule la différence reste à votre charge

**L'inscription vous engage pour le forfait pour toute l'année de formation. L'année du FORFAIT sera donc due en totalité.**

**PREAVIS** Chaque jeune a la possibilité de changer de statut 1 fois par année scolaire. Devenir Externe ou Demi-pensionnaire (repas du midi).

Tout changement de régime en cours d'année doit être signalé **par préavis écrit** uniquement.

Le préavis de départ pour la résidence doit être fourni **1 mois à l'avance**. Tout mois commencé est du.

Aucune modification ne sera acceptée par téléphone, ni prise en compte. Les factures seront dues jusqu'à la fin du préavis.

**PAIEMENT** Le paiement se fait par prélèvement SEPA. Les factures sont lissées sur 10 mois et calculées selon le calendrier scolaire.

Vous recevrez un échéancier en début d'année. Les factures payées seront envoyées uniquement par mail.

Les défauts et retards de paiement engageront des procédures et des frais financiers supplémentaires qui vous seront facturés.

Pour les lycéens, les repas de périodes de stage non pris seront déduits et en fin d'année. L'hébergement reste du en totalité.

**BADGE** Pour accéder à la résidence, à la chambre et au self le jeune aura un BADGE. C'est aussi la carte étudiante officielle.

Ce badge ne peut être créé que par votre école. En cas de perte, casse, vol vous devrez régler 15 euros pour obtenir un nouveau badge.

**SOINS** La résidence n'a pas d'infirmerie. Aucun médicament ne peut être donné (y compris Doliprane) Pensez à avoir un kit de soin avec vous.

En cas d'incident ou d'accident, nous prévenons les familles et les secours. Les responsables devront se déplacer s'il faut que le jeune se rende aux urgences même s'ils viennent de loin. Nous ne transportons aucun jeune.

**ARRIVEE DU LUNDI**

Vous devez vous présenter tous les lundis à la réunion de 17h30. OBLIGATOIRE.

Le jeune doit récupérer ses draps, vérifier son numéro de chambre, mettre à jour son badge, faire un état des lieux entrant et son lit.

Attention nous ne fournissons pas les serviettes de toilettes et affaires de douche.

<b>ARRIVEE DU DIMANCHE</b>	Les apprentis ont la possibilité de dormir le dimanche soir veille de leur semaine de cours. Pour tout arrivée du DIMANCHE, vous devez appeler le vendredi précédent à l'accueil avant 16h00 et signaler votre arrivée.
<b>PRESENCE WEEK-ENDS / CONGES / JOURS FERIES</b>	Les mensuels, y compris les majeurs, doivent signaler leur présence, absence, départs, arrivées les week-ends, congés et jours fériés.
<b>MENAGE ET DEPART du VENDREDI / ETAT DES LIEUX</b>	Le jeune doit assurer l'entretien de son logement. Il est responsable de tout dégat y compris ceux dus à ses visiteurs. Le vendredi le jeune doit défaire sa literie, vider son armoire, vider ses poubelles et les amener au local déchets, nettoyer sa chambre y compris ses WC et sa salle de bain, ouvrir ses fenêtres, couper le chauffage, plier sa couette. Un état des lieux est fait tout les vendredis, le jeune peut être rappeler pour constater les manquements. Tout dégat sera facturé.
<b>PRESENCE EDUCATIVE et LIBRE CIRCULATION DES JEUNES</b>	<b>Les personnels du site assurent une présence éducative</b> et des appels pour les mineurs. Mais attention il ne s'agit pas d'une surveillance individuelle, active et permanente. <b>Les jeunes même mineurs circulent librement dans et hors de la résidence. Les mineurs cirulent librement en journée.</b> Ils doivent se présenter à la résidence à 19h00, se rendre au self. Au retour du self ils doivent rester sur le site de la résidence. Ils doivent être en chambre à 20h30. Ils ne peuvent plus alors circuler après 20h30. Ils partent au self à 7h30 le matin. <b>Les majeurs sont libres de circuler tout le temps y compris la nuit</b> . Ils doivent s'inscrire sur le registre des sorties à leur départ et se signaler au agent de sécurité à leur retour. Si le comportement d'un jeune est jugé inadapté y compris pour les majeurs, nous le recevrons. Après un rappel au cadre, nous La résidence est mixte : majeurs, mineurs, jeunes du campus, adultes extérieurs. Les visites sont réglementées et doivent être signalées à l'accueil. Vivre à la résidence demande de l'autonomie, une capacité à respecter les règles, à entretenir son logement et à vivre en communauté, à régler ses loyers. En cas d'incapacité le maintien dans la résidence pourra être remis en question.

<b>ACCEPTATION REGLEMENT INTERIEUR HEBERGEMENT</b>	
Je soussigné(e) Mme / M :	JEUNE MAJEUR <input type="checkbox"/>
Responsable légal de	.....
<b>M'engage pour l'inscription à l'Hébergement pour toute l'année de formation.</b>	
<b>Atteste avoir lu, compris et accepté le Règlement Intérieur pour l'hébergement et les conditions de paiement et résiliation en totalité.</b>	
En date du	<b>SIGNATURE DU JEUNE</b>
	<b>SIGNATURE Responsable légal</b>

Référence unique du mandat	<b>MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA</b>	Nom du créancier et logo
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (NOM DU CREANCIER) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (NOM DU CREANCIER). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. <i>Veillez compléter les champs marqués *</i>		
Votre Nom * ..... 1 Nom / Prénoms du débiteur ..... 1		
Votre adresse * ..... 2 Numéro et nom de la rue ..... 3 * [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] * ..... 3 Code Postal Ville ..... 4 * ..... 4 Pays ..... 4		
Les coordonnées de votre compte * ..... 5 Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number) ..... 5 [ ] ..... 6 Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code) ..... 6		
Nom du créancier ..... 7 <b>GIP DU CAMPUS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b> ..... 7 Nom du créancier ..... 7 F R 7 6 1 2 4 0 6 0 0 7 7 8 0 0 0 7 9 1 8 8 8 0 3 2 ..... 8 Identifiant créancier SEPA ..... 8 <b>AVENUE HENRY DELUC</b> ..... 9 2 4 7 5 0 BOULAZAC ISLE DU MANOIRE ..... 10 FRANCE ..... 11 Pays ..... 11		
Type de Paiement ..... 12	Paiement récurrent / répétitif <input checked="" type="checkbox"/>	
Signé à ..... 13	En date. [ ] [ ] JOUR [ ] [ ] MOIS [ ] [ ] [ ] [ ] ANNEE	
Signature(s)	*Veillez signer ici	

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque